

Demande d'autorisation à tirer dans une autre catégorie d'âge
Formulaire pour Adultes (50+ et 60+)

À compléter en MAJUSCULE svp – Un formulaire PAR SAISON Indoor ou Outdoor

A. À remplir par le/la sportif/sportive concerné(e) – Cadre, date et signature obligatoires

Nom : _____	Prénom : _____
Matricule : _____	Club : _____
eMail : _____	
Ma catégorie d'âge officielle est : ☐ 50+ ☐ 60+	
Je souhaite tirer dans la catégorie d'âge : ☐ Senior ☐ 50+	
Pour la saison : ☐ Indoor ☐ Outdoor Année(s): _____	

Date : ____ / ____ / ____
Signature :

B. À remplir par la fédération

Par la présente, la LFBTA dûment représentée par : Nom : _____ Prénom : _____ Autorise / n'autorise pas* le changement de catégorie demandé. En cas d'autorisation, celle-ci n'est valable que pour la saison mentionnée.

Date : ____ / ____ / ____
Signature :

*Biffer la mention inutile

C. Règlement

1. Remplir **un formulaire par saison Indoor ou Outdoor**
2. La demande doit être introduite :
 - a. **Avant le 15 mars** pour la saison Outdoor (du 1/04 au 30/09). **Cochez « Outdoor » et notez l'année.**
 - b. **Avant le 15 septembre** pour la saison Indoor (du 1/10 au 30/03). **Cochez « Indoor » et notez « 20xx-20yy ».**
3. Seuls les changements de catégorie d'âge suivants sont acceptés :
 - a. 60+ souhaitant tirer en 50+
 - b. 60+ souhaitant tirer en Senior
 - c. 50+ souhaitant tirer en Senior
4. Il n'y a pas de retour en arrière possible durant la saison concernée, championnats LFBTA et de Belgique inclus ;
5. À défaut d'introduire une nouvelle demande dans les délais précités, le retour à la catégorie d'âge officielle est automatique à la fin de la saison concernée ;
6. Dès la demande acceptée, il est obligatoire de s'inscrire dans la catégorie d'âge demandée lors de toute compétition en Belgique. Informez-vous pour l'étranger ;
7. Afin de confirmer votre autorisation lors d'une compétition, il est **obligatoire** de garder une copie de ce document dans votre passeport de tir ;
8. Ce document est disponible sur le site de la LFBTA et peut être demandé par courriel, téléphone ou voie postale au secrétariat administratif (coordonnées en bas de page).
9. **Faute de nullité**, il doit être **complété** (tous les champs du cadre A, date et signatures obligatoires), **scanné et envoyé** par **courriel ou courrier postal au Secrétariat administratif** dans les délais mentionnés au point 1 du présent règlement.

Thierry NICOLAY, Secrétaire administratif Rue Joseph Lauwers 56 – 6040 Jumet +32 475 61 75 89 – info@lfbta.be
